

No free view? No review! Une action pour favoriser la publication en libre accès

La recherche scientifique est engagée depuis plusieurs années dans une évolution de ses pratiques de publication, s'orientant vers une mise en ligne des articles de recherche sur Internet, en libre accès. Cette transition permet de diffuser rapidement les nouvelles connaissances scientifiques, ce qui est particulièrement important en situation de crise ; elle permet aussi de garantir que ces connaissances sont accessibles au plus grand nombre, notamment aux citoyens, aux décideurs, et aux industriels, sans être réservées aux universités qui peuvent à peine se permettre de payer de dispendieux abonnements. À long terme, cette transition vers le libre accès présente également de nombreux enjeux spécifiques pour la recherche en informatique, en particulier en ce qui concerne l'extraction d'information et l'apprentissage automatique à partir du corpus des articles scientifiques, un jeu de données prometteur mais actuellement peu exploité car difficile d'accès.

Différentes voies vers le libre accès

La transition vers le libre accès s'effectue aujourd'hui simultanément suivant différents modèles, que l'on peut regrouper en trois grandes catégories :

- La voie "verte", où les articles sont publiés de la façon traditionnelle et ne sont accessibles que sur abonnement, mais où les auteurs des articles déposent en auto-archivage leur version de l'article, sans la mise en page de l'éditeur, mais avec tout le contenu scientifique et notamment les changements demandés lors de la relecture par les pairs. Ces articles peuvent être déposés dans des archives ouvertes thématiques, par exemple arXiv (<https://arxiv.org/>) en physique et en informatique théorique ; dans des archives institutionnelles, par exemple HAL (<https://hal.archives-ouvertes.fr/>) en France ; voire sur les pages Web des chercheurs ou sur des réseaux sociaux académiques.

- La voie "dorée", où les auteurs de l'article paient un supplément (Article Processing Charge) lors de la publication pour que leur article soit rendu accessible à tous par l'éditeur, sans que les lecteurs n'aient besoin de payer d'abonnement. Cette option est proposée par les éditeurs commerciaux (par exemple Springer ou Elsevier) comme par les sociétés savantes comme l'ACM ou l'IEEE. Pour ACM, par exemple, ces frais pour publier en libre accès sont de \$700 à \$1700 par article

- La voie "platine", constituée de nouveaux journaux et éditeurs qui ne facturent de frais ni aux auteurs, ni aux lecteurs, et dont les coûts de fonctionnement sont couverts d'une autre manière, notamment par des financements institutionnels. En informatique, on peut par exemple mentionner le journal Logical Methods in Computer Science (<https://lmcs.episciences.org/>), hébergé par la plateforme Épisciences du Centre pour la communication scientifique directe (CCSD). On peut également ranger provisoirement dans cette catégorie certains acteurs dont toute la production est en libre accès, mais où les auteurs doivent payer une contribution modeste aux frais de fonctionnement. C'est par exemple le cas en informatique de la série d'actes LIPIcs (<https://www.dagstuhl.de/en/publications/lipics/>) publié par Schloss Dagstuhl, où chaque article est facturé 60€, généralement couverts par le budget de la conférence et par les frais d'inscription.

La transition vers le libre accès était au départ une initiative spontanée issue de la communauté scientifique, mais elle est désormais encouragée par les organismes politiques, et notamment les agences de financement de la recherche. En France, la Loi pour une république numérique a par exemple consacré un droit à l'auto-archivage pour les chercheurs (voie verte), et de nombreuses institutions, comme le CNRS, l'Inria, ou l'École normale supérieure, demandent formellement à leurs chercheurs de faire usage de ce droit et d'auto-archiver les articles qu'ils rédigent pour qu'ils soient accessibles à tous. Plus récemment, le Plan S (<https://www.coalition-s.org/>), dont font partie l'ANR et l'OMS, ont demandé que toutes les publications scientifiques financées soient publiées en libre accès, à partir de 2021. Le modèle du Plan S décourage notamment les excès de la voie dorée : les journaux hybrides (publiant à la fois en libre accès, et derrière un abonnement) ne sont pas encouragés, et les frais de publication doivent être d'un ordre de grandeur comparable aux services rendus.

L'initiative "No Free View? No Review!"

L'objet de l'initiative "No free view? No review!" (<https://nofreeviewnoreview.org/>) est d'accélérer cette transition. Projet indépendant, l'initiative est portée par le Comité pour l'accessibilité aux publications en sciences et humanités (CAPSH), une association loi de 1901. L'initiative s'adresse aux chercheurs de toutes disciplines, et leur permet de témoigner de leur attachement au principe de la publication scientifique en libre accès, en s'engageant à éviter tout travail de relecture par les pairs pour des conférences et journaux qui ne seraient pas disponibles gratuitement en ligne pour tous. Lancée le 18 mai, cette initiative totalise à présent trois cents signataires.

Notre motivation est d'encourager les chercheurs à réfléchir à leurs activités, et à se sentir autorisés à refuser certaines tâches qui vont à l'encontre des principes d'ouverture et d'échange qui sont une part cruciale de la démarche scientifique. En effet, de nombreux chercheurs sont personnellement favorables au modèle du libre accès, mais ne savent pas quelles actions concrètes ils peuvent entreprendre dans ce sens ; ils ne sont notamment pas prêts à renoncer à la publication dans des revues et conférences en accès fermé car c'est la base principale de leur notoriété et de l'évaluation de leur carrière. Nous les encourageons à agir par désobéissance en boycottant le processus de relecture des journaux à péage, une tâche cruciale du processus scientifique, habituellement assurée par des chercheurs bénévoles. Davantage de chercheurs sont prêts à faire cet effort, car ses conséquences du point de vue de la carrière sont plus limitées que de ne pas publier, et car le choix de relire ou ne pas relire est individuel (alors que la décision de publier dans un journal ou un autre est une décision collective entre co-auteurs).

Nous pensons que cette initiative peut contribuer à la remise en cause du modèle traditionnel de la publication scientifique. En effet, refuser d'effectuer une relecture, ou refuser une invitation pour un comité éditorial ou un comité de programme, est un acte visible pour le reste de la communauté scientifique. Du reste, si notre initiative prend de l'ampleur, et si davantage de chercheurs refusent de travailler bénévolement pour des journaux problématiques, cela remet en cause la viabilité et donc la rentabilité du modèle commercial traditionnel de l'édition scientifique, en le privant du travail gratuit dont il a besoin pour fonctionner.

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'initiative "No free view? No review!", en accentuant la pression pour une transition rapide vers le libre accès, interroge le schéma traditionnel de la publication scientifique. Elle pose notamment la question suivante : peut-on continuer à publier des articles, mais refuser de contribuer au travail de revue par les pairs, moins valorisé dans l'évaluation traditionnelle des carrières de chercheur ? Cette question se pose déjà dans certaines disciplines, à cause de la pression sensible que l'évaluation fait aujourd'hui peser sur les chercheurs. Soulignons toutefois que ce n'est pas exactement l'objet de notre initiative : nous encourageons les chercheurs à effectuer des relectures pour des revues et conférences, à condition qu'elles soient en libre accès, et plus généralement nous pensons que les chercheurs peuvent agir pour l'intérêt général suivant de nombreuses autres voies, par exemple dans des projets communautaires comme l'édition de l'encyclopédie Wikipédia.

S'il est encore trop tôt pour juger du succès de notre initiative, nous espérons qu'elle contribuera à affranchir les chercheurs de modes de publication qui ont fait leur temps, et libérera de l'énergie pour construire un système plus adapté à la technologie actuelle et aux nouveaux besoins de la science et de la société.